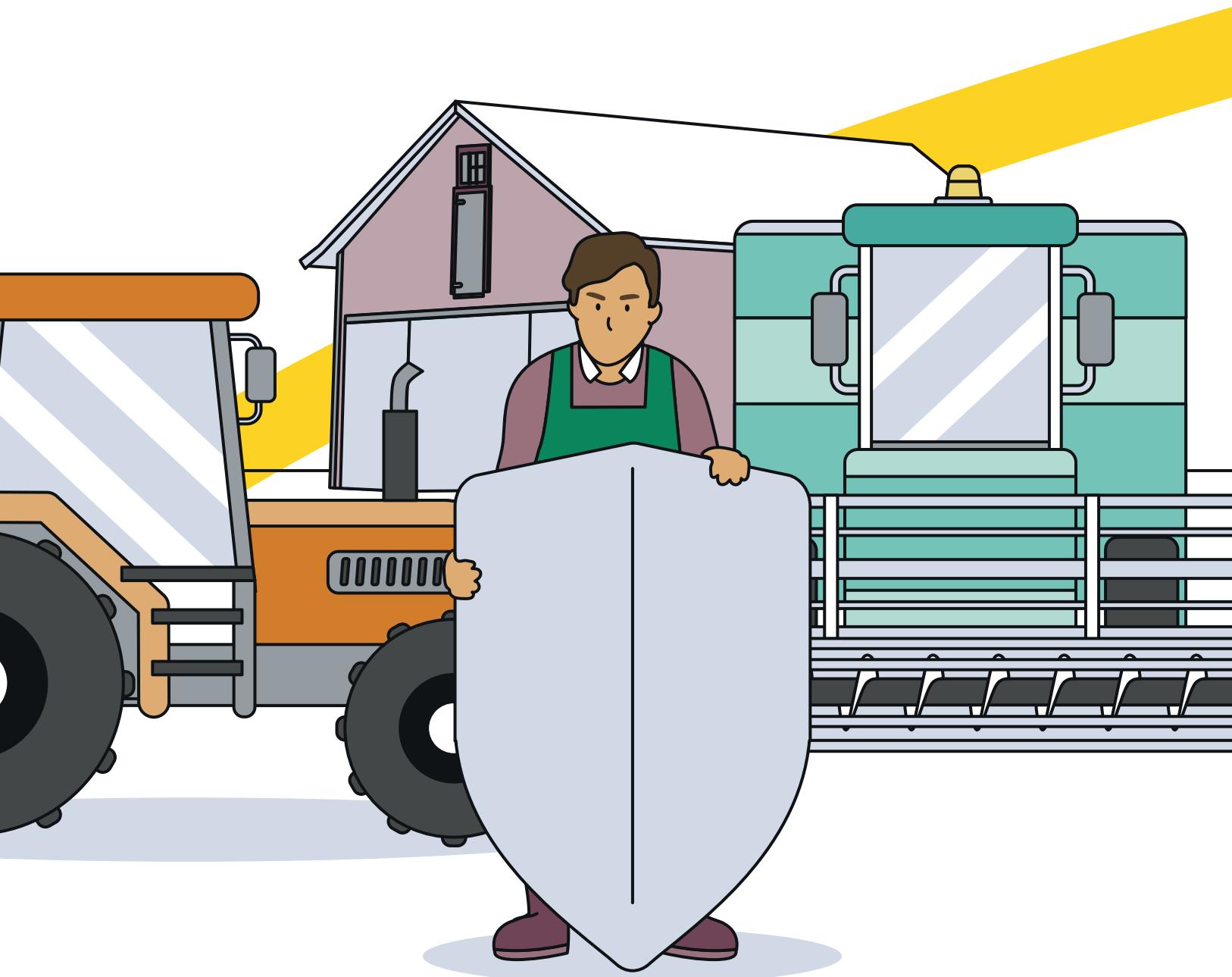


PRÉVENTION DES VOLs

Guide pratique pour anticiper les vols dans vos exploitations agricoles



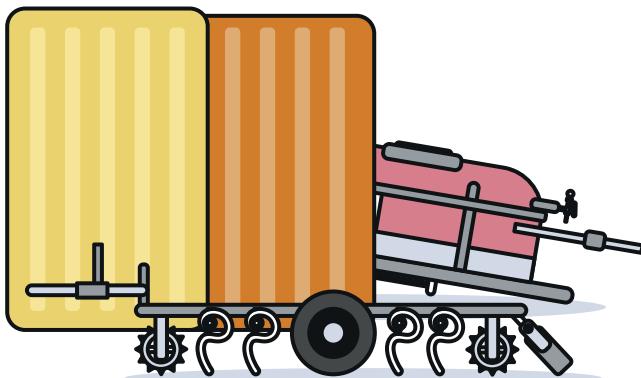
Sur une exploitation agricole, **tout se vole.**

Du tracteur au GPS, en passant par le carburant ou le matériel d'irrigation, les bandes de malfaiteurs se multiplient et s'organisent de mieux en mieux pour dérober vos équipements, ce qui peut avoir un réel impact sur votre activité.



Voici quelques mesures de prévention et réflexes à adopter afin de minimiser ces risques :

➤ L'entreposage des matériels



- En fin de journée, entreposer le matériel dans un hangar fermé est la solution idéale.
- Si l'entreposage se fait dans un hangar non fermé, protégez son contenu des regards extérieurs.
- Organisez le rangement en mettant au fond le matériel le plus sensible, et celui ayant le moins de valeur devant.

➤ Équipement du matériel



La clé électronique

Les clés de tracteurs sont quasiment toutes similaires. À l'aide d'une puce, la clé électronique bloque le démarrage du tracteur si une clé inconnue est détectée.



Le tracker

Un simple émetteur GPS qui permet de suivre à distance le déplacement du matériel.



Système anti-démarrage

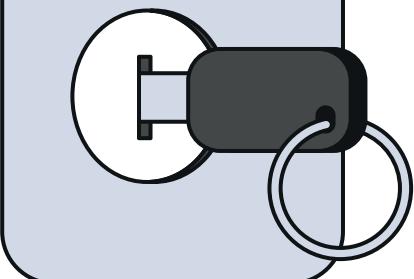
Il impose un code à 6 chiffres au conducteur pour pouvoir démarrer. Ce système peut remplacer l'absence de clé électronique.



Mettez en œuvre les coupe-circuits, ou équipez-en vos tracteurs s'ils en sont dénués.

Règle d'or

Ne jamais laisser les clés sur le contact ou cachées dans le tracteur !



➤ Prévenez le vol de GPS sur vos machines



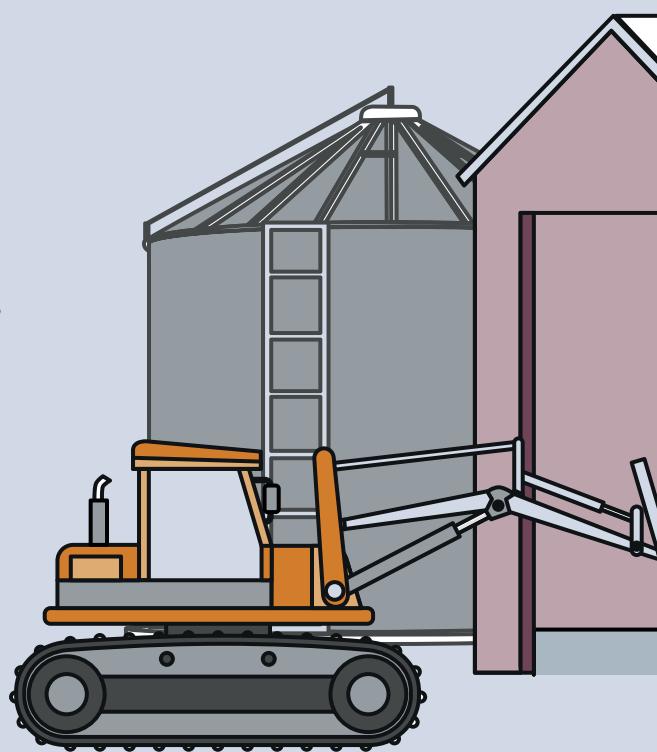
De nombreuses régions sont impactées par **les vols d'antennes et de consoles GPS**.

Ce phénomène s'explique par la vulnérabilité des exploitations agricoles qui sont ouvertes, accessibles et fréquemment isolées. Très facilement interchangeables entre les différentes marques de tracteurs, ces antennes sont particulièrement attractives pour une revente.

Quant aux systèmes de guidage, bien que ceux-ci se trouvent à l'intérieur de la cabine, leur accès est aisément en raison de la faible protection des véhicules. Le préjudice cumulé en France depuis cinq ans est estimé à plus de six millions d'euros.

➤ Comment empêcher ces vols ?

- Lorsque la période des semis bat son plein, il n'est pas évident de démonter ses appareillages.
- Dans la mesure du possible, stationnez les engins équipés d'appareils sensibles non démontables (console ou antenne...) dans des lieux fermés à clé non isolés.
- Installez des écrous anti-vol sur le mât supportant l'antenne GPS.
- Installez un tracker dans le boîtier de votre GPS.

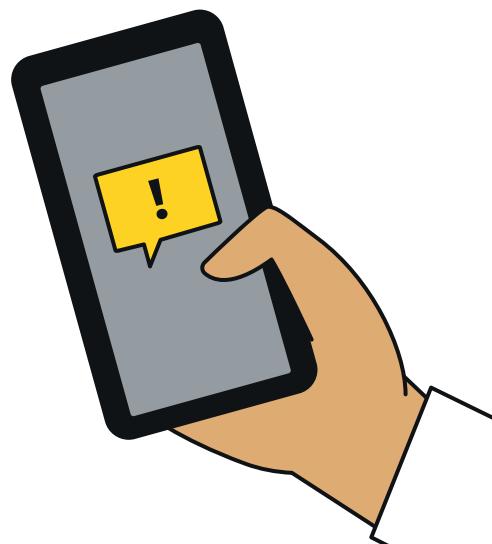


Après chaque grande période d'utilisation, n'hésitez pas à démonter et ranger vos outils dans un espace sécurisé.

➤ L'alerte SMS (Alerte Agri)

Elle fait l'unanimité et a prouvé son efficacité.

Ce dispositif mis en place au niveau national entre les gendarmeries locales et les chambres d'agriculture permet d'avertir les agriculteurs de vols dans leur secteur où des vols ont déjà été commis. La solidarité fait le reste. Inscrivez-vous auprès de la chambre d'agriculture de votre département.

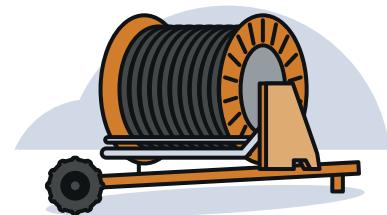


➤ Autres mesures de prévention :

- La cuve à carburant devra être sécurisée, en coupant l'alimentation de la pompe et en fermant à clé la trappe d'accès. On peut aussi y mettre un détecteur de baisse de niveau ou une crêpine anti-siphonnage.
- De par leur situation isolée les installations d'irrigation sont exposées à des actes de vandalisme et de vol. Le cuivre des câbles électriques, les batteries, le carburant des groupes électrogènes, voire le groupe électrogène en lui-même attirent les convoitises.

En période d'irrigation

- N'hésitez pas à surveiller vos matériels en passant à des horaires aléatoires.
- Fermez à clé les réservoirs.

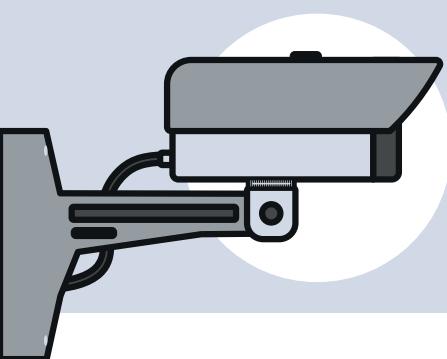


En période d'hivernage

- Rapprochez autant que possible les rampes et pivots de l'exploitation.
- Rentrez tous les dispositifs mobiles, tels que les enrouleurs ou les génératrices.
- Quand la rampe est alimentée directement depuis un poteau électrique, achetez un enrouleur adapté et ainsi pouvoir ranger le câble dans un hangar.

- Mettez en place une installation de détection intrusion.
- Mettez en place un éclairage extérieur.

La télésurveillance



- **La caméra de surveillance**, sans enregistrement, est la solution la moins coûteuse, mais elle ne permet pas une surveillance 24h/24.
- **Le détecteur de présence** détecte les mouvements et déclenche une alarme. S'il est couplé à une caméra, l'enregistrement peut démarrer.

À RETENIR

En un mot, plus l'individu aura du mal à perpétrer le vol, plus vous aurez le temps de réagir et d'alerter les autorités.

Votre Agent Général Abeille Assurances se tient à votre disposition pour échanger concrètement en fonction de votre situation et de vos besoins. Il peut également vous aider à financer tout ou partie de ces mesures de prévention.



Réf. 19677-0524 - Document non contractuel à caractère publicitaire à jour au 29/09/2023.

Imprimerie SIPAP - Pôle République - 2 rue des Transporteurs - B.P.91077 - 86061 POITIERS CEDEX 9.

Fabrication sur papier issu des forêts gérées durablement - IFGD

Abeille IARD & Santé

Société anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers au capital de 317 752 761,16 €. Entreprise régie par le Code des assurances -

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly -

92 270 Bois-Colombes 306 522 665 R.C.S. Nanterre.

